

UNE MISE AU POINT QUI S'IMPOSE

Dans plusieurs de ses tracts, la section syndicale C.G.T. essayant de trouver une excuse à son échec électoral et un motif à mon exclusion officieuse, m'accuse de me servir à tort du mot démocratie et de prétendre parler au nom d'une minorité imaginaire.

Pourtant quand je reproche à la Section Syndicale de manquer de démocratie, j'ai certainement raison, puisqu'elle même reconnaît dans ses derniers tracts

- 1°) avoir travaillé en cercle fermé
- 2°) ne pas respecter les règles démocratiques
- 3°) que les adhérents n'exigent pas l'application de ces règles.

Ce mea culpa veut bien dire que la section syndicale reconnaît qu'aucune formule statutaire n'est respectée.

Quand on saura que ces tristes faits sont accompagnés bien souvent d'un sectarisme déplorable et d'un esprit de copinage empreint de déformations bourgeoises, les travailleurs ne seront pas étonnés des échecs successifs qu'ils ont enregistrés depuis 1947 et qu'ils enregistreront tant que de tels procédés existeront.

Lorsque la section syndicale conteste l'existence d'une minorité syndicale je dois dire qu'elle a raison et pour cause : il suffit de ne pas vouloir suivre la ligne tracée par les "lumières" pour être immédiatement limogé ou exclu comme trotzkyste. On comprendra que dans ces conditions, aucune minorité syndicale et discussion profitable n'est possible, pour le plus grand malheur du mouvement ouvrier. Mais quand 23 % du personnel s'abstient de voter, c'est déjà une minorité non imaginaire. Cela représente autre chose que les 12 signatures (même si celles-ci sont faites spontanément) sur 540 syndiqués demandant l'exclusion d'un militant qui a conscience d'avoir rempli son mandat dans l'intérêt des travailleurs. Cela représente l'erreur commise par une section syndicale qui n'a volontairement pas oublié d'écarter de la discussion tout militant syndicaliste susceptible d'appartenir à un parti autre que le P.C.F.

Cela représente le désaccord des masses avec les mouvements, qui, par leur manque de coordination, ont eu pour résultats :

- 1°) le renforcement d'un gouvernement réactionnaire
- 2°) une recrudescence de la misère des masses laborieuses qui ne demandent que l'UNION et l'ACTION pour en sortir.

La plus grande démocratie existe dans votre syndicat, dites vous. Alors pourquoi avoir décidé des exclusions sans motifs et sans l'avis des travailleurs ? Pourquoi avoir laissé nos justes réclamations sans réponse ? Pourquoi avoir enlevé notre lettre ouverte dans laquelle nous expliquions notre position ? Pourquoi le secrétaire de la C.G.T. n'a-t-il pas daigné répondre à une demande d'explication signée de plusieurs camarades ?

Non seulement, ces dirigeants décident et excluent des ouvriers sans motif mais de plus, leur cynisme est sans bornes : lorsque dans un tract du 3 mai 1950, ils osent écrire : "RENARD, il est grand temps que tu rejoignes, ainsi que quelques autres, les meilleurs défenseurs des ouvriers" (extrait d'un journal de sous-section C.G.T.